

# Étude des crédits

## 2017-2018

**Demandes de renseignements particuliers  
du deuxième groupe d'opposition**

Condition féminine

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**MINISTRE RESPONSABLE DE LA CONDITION FÉMININE**

---

**SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE**

149. La liste et une copie de tous les avis demandés au Secrétariat à la condition féminine par un ministère, un organisme ou un cabinet ministériel et tout secteur visé par la Loi pour 2015-2016 et 2016-2017.
150. Ventilation des budgets alloués pour combattre le phénomène de la violence conjugale et familiale en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018. Bilan des mesures entreprises depuis le 1er avril 2006 pour venir en aide aux femmes et enfants victimes de violence conjugale et familiale et pour combattre ce phénomène.
151. Sommes investies dans la sensibilisation et la lutte aux agressions sexuelles pour 2015-2016 et 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018. Bilan des actions posées jusqu'à maintenant.
152. Pour 2015-2016 et 2016-2017, liste des organismes offrant des services aux agresseurs sexuels ayant reçu un soutien financier par l'intermédiaire du programme de soutien aux organismes communautaires du MSSS et des ASSS. Pour chaque organisme, montant du soutien financier reçu pour 2015-2016 et 2016-2017. Ventiler la liste des organismes par région administrative.
153. Pour 2015-2016 et 2016-2017, liste des organismes offrant des services aux victimes d'agressions sexuelles ayant reçu un soutien financier par l'intermédiaire du programme de soutien aux organismes communautaires du MSSS et des ASSS. Pour chaque organisme, montant du soutien financier reçu pour 2015-2016 et 2016-2017. Ventiler la liste des organismes par région administrative.
154. Pour 2015-2016 et 2016-2017, liste des organismes de prévention auprès des jeunes ayant reçu un soutien financier par l'intermédiaire du programme de soutien aux organismes communautaires du MSSS et des ASSS. Pour chaque organisme, montant du soutien financier reçu pour 2015-2016 et 2016-2017. Ventiler la liste des organismes par région administrative.
155. Concernant le Programme de soutien financier à des initiatives de partenariat «Égalité entre les femmes et les hommes» pour les années 2015-2016 et 2016-2017, indiquez:
  - a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;
  - b) le nom du ou des organismes bénéficiaires;
  - c) le montant qui leur a été accordé;
  - d) fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.
156. Concernant le programme «À égalité pour décider » pour les années 2015-2016 et 2016-2017, indiquez:
  - a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;
  - b) le nom du ou des organismes bénéficiaires;
  - c) le montant qui leur a été accordé;
  - d) fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

157. Concernant le programme « Accords avec le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine pour le développement de partenariats en région », pour les années 2015-2016 et 2016-2017, pour chaque Table ayant reçu la subvention de 20 000 \$, indiquez le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention.
158. Concernant le Conseil du statut de la femme, pour les trois dernières années financières :
- a) liste des effectifs en poste, ventilés par région;
  - b) budget alloué, ventilé par grandes catégories;
  - c) liste des avis remis au gouvernement.
159. Sommes investies dans la sensibilisation et la lutte aux agressions sexuelles pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, notamment dans le cadre de la Politique québécoise en matière d'agressions sexuelles, et prévisions pour 2017-2018. Bilan des actions posées jusqu'à maintenant.
160. Concernant les CAVACS :
- a) ventilation régionale et interrégionale du financement alloué pour les années 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017;
  - b) liste de tous les organismes qui ont été financés en indiquant pour chacun le montant reçu et la nature de leurs activités.
161. Concernant les CALACS :
- a) ventilation régionale et interrégionale du financement alloué pour les années 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017;
  - b) liste de tous les organismes qui ont été financés en indiquant pour chacun le montant reçu et la nature de leurs activités.
162. Pour chaque demande d'aide financière acceptée concernant la condition féminine en 2015-2016 et 2016-2017:
- a) le nom du demandeur et/ou du projet;
  - b) secteur d'intervention;
  - c) objectifs visés par la demande d'aide;
  - d) aide financière octroyée.

P. 149 LA LISTE ET UNE COPIE DE TOUS LES AVIS DEMANDÉS AU SÉCRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE PAR UN MINISTÈRE, UN ORGANISME OU UN CABINET MINISTÉRIEL ET TOUT SECTEUR VISÉ PAR LA LOI POUR 2015-2016 ET 2016-2017.

---

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude de crédits 2017-2018.

Le 6 décembre 2012, le Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale (Plan d'action) a été rendu public. Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) et le ministère de la Justice (MJQ) sont conjointement responsables de la coordination gouvernementale de la mise en œuvre des engagements du Plan d'action.

Ce Plan d'action donne suite aux recommandations issues d'une consultation auprès de 75 organismes, notamment des organismes autochtones, des groupes de femmes et du milieu de la recherche.

Ce Plan d'action regroupe les 135 engagements de dix ministères et organismes\* directement concernés par cette problématique de violence. De ces engagements, 35 sont spécifiquement prévus pour les Autochtones. Il contient également des mesures pour mieux rejoindre les groupes les plus vulnérables dans un contexte de violence conjugale, soit les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes immigrantes ou issues des minorités ethnoculturelles, les minorités sexuelles et les hommes victimes. Des brochures ont d'ailleurs été réalisées afin de bien cibler leurs besoins.

De nouvelles mesures inscrites au Plan d'action, évaluées à 57 millions de dollars pour cinq ans, proviennent des crédits réguliers des ministères et organismes. Ce montant s'ajoute aux sommes déjà investies depuis la publication de la politique d'intervention de 1995, notamment le financement annuel récurrent aux organismes communautaires spécialisés en matière de violence conjugale tels que les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants et l'organisme SOS violence conjugale, aux autres services d'aide, par exemple les centres de femmes, les Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVACS) et aux services pour conjoints ayant des comportements violents.

Le SCF assure le suivi de la mise en œuvre des engagements du Plan d'action en partenariat avec les dix ministères et organismes responsables de l'ensemble des engagements qui y sont inscrits.

Tous les ministères et organismes produisent annuellement, pour suivi interne, une fiche de mise en œuvre pour chacun des engagements du Plan d'action sous leur responsabilité. Afin d'assurer un suivi rigoureux de la mise en œuvre des engagements du Plan d'action, un bilan est prévu à son terme.

La mise en œuvre du Plan d'action se poursuit en 2017 comme prévu. La grande majorité des 135 mesures du Plan d'action est réalisée ou en cours de réalisation :

- 82 sont réalisées (61 %). Il s'agit de projets qui sont complétés tel que prévu, ou de mesures qui sont à présent intégrées aux pratiques et qui se poursuivent en continu;
- 47 autres engagements sont en cours de réalisation (soit 35 %);

C'est un total de 129 engagements réalisés ou en cours de réalisation (96 % des engagements du Plan d'action).

\* Ministères et organismes engagés dans le Plan d'action :

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur  
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
Ministère de la Famille  
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion  
Ministère de la Justice  
Ministère de la Santé et des Services sociaux  
Ministère de la Sécurité publique  
Secrétariat à la condition féminine  
Secrétariat aux affaires autochtones (ministère du Conseil exécutif)  
Secrétariat aux aînés

- La mise en œuvre des actions de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* (la Stratégie) nécessite 44 M\$, dont 26 M\$ en nouveaux crédits. Pour 2016-2017, un montant de 1,9 M\$ était alloué aux divers ministères impliqués.
- Le financement des actions dites « récurrentes » en annexe de la Stratégie est estimé à 156 M\$ pour la période 2016-2021. Pensons notamment au soutien financier aux organismes venant en aide aux victimes d'agression sexuelle, quels que soient leur âge et leur sexe, dont la plupart sont des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS).
- Le financement total de l'action gouvernementale en matière de violence sexuelle se chiffre donc à 200 M\$ pour 2016-2021.
- Le SCF a confirmé des subventions à plusieurs organismes :
  - Le comité de la campagne Sans oui, c'est non! pour la poursuite de leurs activités de prévention des violences sexuelles auprès des communautés universitaires et collégiales (133 300 \$) ;
  - Le Y des femmes de Montréal pour la poursuite du projet « Connais-tu LA limite – le consentement sexuel en 360° » dans les établissements de niveau collégial du Québec (9 955 \$) ;
  - CALACS la Chrysalide pour la mise en œuvre du programme de prévention des agressions sexuelles Empreinte, dans des écoles secondaires du Québec (49 000 \$) ;
  - Le Centre d'expertise Marie-Vincent, pour l'offre de formations en milieu autochtone relativement à l'intervention auprès d'enfants agressés sexuellement (97 000 \$) ;
  - L'Université Laval (49 530 \$) pour la réalisation de travaux visant à mieux comprendre les violences sexuelles à l'endroit des LGBT et à adapter des outils de sensibilisation ;
  - La Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) et la Maison de Marthe, (76 662 \$ et 67 680 \$ respectivement) pour la mise en place de personnes-ressources dédiées à l'accompagnement à la sortie de la prostitution ;
  - Le Y des femmes de Montréal (44 660 \$) et projet intervention prostitution Québec (48 328 \$) pour la réalisation d'activités de sensibilisation auprès de jeunes à risque d'exploitation sexuelle ;
  - Le Centre Cyber-Aide pour la réalisation du projet « EN TANT QUE » afin d'offrir des formations, des ateliers et des conférences aux élèves du secondaire, au personnel scolaire et aux parents notamment sur le sexting, la pornographie juvénile et la sextorsion (40 000 \$) ;
  - Le Phare des Affranchi(e) s pour le projet « Sensibilisation à l'exploitation sexuelle au Grand Prix de Montréal » (30 000 \$) ;
  - La Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-François pour le projet « #ellenapasditoui... les suites » visant à prévenir et réduire les agressions sexuelles, les violences et le harcèlement dans l'espace public de la MRC du Haut-Saint-François (34 284 \$) ;
  - Prévention Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce pour un projet visant à favoriser une image corporelle saine et diversifiée et à prévenir et contrer la violence faite aux filles et aux femmes (25 400 \$) ;
  - Le CALACS Châteauguay pour le projet « La violence sexuelle faite aux femmes vivant avec un handicap doit cesser! » visant à former différentes personnes intervenantes du CISSSMO à intervenir auprès des femmes handicapées victimes de violences sexuelles (10 031 \$) ;
  - Le CALACS de Granby pour le projet « Pour un CALACS inclusif » visant à favoriser l'inclusion des femmes issues de la diversité au sein du CALACS de Granby, afin de leur assurer un meilleur accès aux services de lutte aux violences sexuelles (27 860 \$) ;
  - La Table Jeunesse Samuel-de-Champlain pour le « Entre nous... » projet visant à promouvoir des relations saines et égalitaires chez les jeunes de 15 ans et plus, à travers la dispense d'ateliers (théâtre-forum) consacrés à la notion de consentement sexuel (37 075 \$) ;
  - L'Antre-Hulloises Inc. pour le projet « Portail sur la cyberviolence : Cyberespace au féminin » visant à mobiliser la collectivité œuvrant pour la prévention et l'élimination de la cyberintimidation (45 000 \$).

P. 152 POUR 2015-2016 ET 2016-2017, LISTE DES ORGANISMES OFFRANT DES SERVICES AUX AGRESSEURS SEXUELS AYANT REÇU UN SOUTIEN FINANCIER PAR L'INTERMÉDIAIRE DU PROGRAMME SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DU MSSS ET DES ASSS. POUR CHAQUE ORGANISME, MONTANT DU SOUTIEN FINANCIER REÇU POUR 2015-2016 ET 2016-2017. VENTILER LA LISTE DES ORGANISMES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE.

---

Le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) est sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux.

P. 153 POUR 2015-2016 ET 2016-2017, LISTE DES ORGANISMES OFFRANT DES SERVICES AUX VICTIMES D'AGRESSION SEXUELLE AYANT REÇU UN SOUTIEN FINANCIER PAR L'INTERMÉDIAIRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DU MSSS ET DES ASSS. POUR CHAQUE ORGANISME, MONTANT DU SOUTIEN FINANCIER REÇU POUR 2015-2016 ET 2016-2017. VENTILER LA LISTE DES ORGANISMES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE.

---

Le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) est sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux.

P. 154 POUR 2015-2016 ET 2016-2017, LISTE DES ORGANISMES DE PRÉVENTION AUPRÈS DES JEUNES AYANT REÇU UN SOUTIEN FINANCIER PAR L'INTERMÉDIAIRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DU MSSS ET DES ASSS. POUR CHAQUE ORGANISME, MONTANT DU SOUTIEN FINANCIER REÇU POUR 2015-2016 ET 2016-2017. VENTILER LA LISTE DES ORGANISMES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE.

---

Le programme de Soutien aux organismes communautaires (PSOC) est sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux.

- P. 155 CONCERNANT LE PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER À DES INITIATIVES DE PARTENARIAT « ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES » POUR LES ANNÉES 2015-2016 ET 2016-2017, INDIQUER :
- A. LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION;
  - B. LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES;
  - C. LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ;
  - D. FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS POUR CHAQUE PROGRAMME.
- 

Les informations relatives aux projets sont fournies en annexe du présent document.

Les projets financés devaient permettre, notamment aux organismes porteurs, de mobiliser des partenaires nationaux, régionaux ou locaux issus des milieux autochtones, institutionnels ou communautaires, afin de mettre leurs ressources financières, matérielles et humaines en commun pour réaliser un projet visant l'atteinte de l'égalité de fait.

Projets financés en 2016-2017		
Organisme	Titre du projet	Montant octroyé
Maison de la famille du Kamouraska	Tous ensemble pour les pères (TEPP)	25 430 \$
Accès-Travail-Femmes	Travaillons ensemble pour la mixité en emploi	47 420 \$
Université du Québec à Chicoutimi	Se mobiliser pour prévenir la violence envers les adolescentes	49 000 \$
L'AutonHommie	Les stéréotypes en milieu collégial : une perspective d'intervention	13 112 \$
Regroupement des groupes de femmes de la Capitale-Nationale	Pour une contribution pleine et entière des jeunes femmes, agissons!	49 000 \$
S.O.S. Grossesse	Prévenir la grossesse non planifiée : une responsabilité partagée	15 000 \$
Ville de Québec Bureau développement communautaire et social	Outils adaptés aux femmes immigrantes en matière de violence conjugale	49 000 \$
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie	Maison des femmes de Manawan : une collaboration autochtone et allochtone!	49 000 \$
Actions interculturelles de développement et d'éducation	Pour une participation à part entière	46 000 \$
Coalition sherbrookoise pour le travail de rue	Travail de rue à sherbrooke : pour cultiver l'égalité!	49 000 \$
Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-François	#ellenapasditoui...les suites	34 284 \$
Action travail des femmes	Vers une plus grande diversification professionnelle pour les femmes	49 000 \$
Mères avec pouvoir Montréal	Au cœur	47 135 \$
Option consommateurs	Violence économique. Comment la reconnaître et s'en sortir	46 498 \$
Prévention Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	L'égalité dans ma communauté	25 400 \$
RePère relation d'entraide	Conciliation paternelle, impact familial	46 000 \$
Réseau réussite Montréal	Persévérer dans l'égalité	49 000 \$
Université du Québec à Montréal	Promouvoir des relations amoureuses saines et égalitaires chez les jeunes	48 538 \$
Maison de la famille Vallée-de-la-Gatineau	Ressource humaine en image corporelle saine et diversifiée	49 000 \$

L'Antre-Hulloises inc.	Portail sur la cyberviolence : Cyberspace au féminin	45 000 \$
Maison de la Famille l'Étincelle	Accompagnement en orientation de vie et cheminement féminin	49 000 \$
Option Femmes Emploi	La conciliation travail-famille pour tous!	49 000 \$
L'Alliance gaspésienne des maisons d'aide et d'hébergement	VOIR (pour Violence, Observation, Information et Référence)	46 512 \$
Réseau des groupes de femmes de Chaudière-Appalaches	Alice et Thomas phase 3	25 650 \$
CALACS La Chrysalide	Projet Empreinte	49 000 \$
Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière	L'invisible itinérance féminine : vers des solutions adaptées aux femmes	28 528 \$
Université du Québec en Outaouais (Campus de Saint-Jérôme)	L'Égalité au Cœur des familles	48 860 \$
Maison de la famille Au cœur des générations d'Argenteuil	À part entière	48 040 \$
Centre de femmes l'Essentielle	Genre et territoire 3; Innovation et transformation	48 960 \$
Table Jeunesse Samuel-de-Champlain	« Entre nous... »	37 075 \$
CALACS Châteauguay	La violence sexuelle faite aux femmes vivant avec un handicap doit cesser!	10 031 \$
CALACS de Granby	Pour un CALACS inclusif	27 860 \$
Pôle d'économie sociale du Centre-du-Québec	La relève agricole au féminin	40 800 \$
Cercle des femmes élues de l'APNQL (Mandataire) Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (Fiduciaire)	Colloque : l'autonomisation des femmes des communautés des Premières Nations du Québec et du Labrador : de l'autonomie financière au leadership politique	171 000 \$
Le Phare des Affranchies	Sensibilisation à l'exploitation sexuelle au Grand Prix de Montréal	30 000 \$
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail	Projet d'étude pour évaluer la faisabilité de la mise en place d'un service indépendant d'information, de formation et d'accompagnement juridique en équité salariale pour les travailleuses non syndiquées	23 200 \$
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes	Déjeuner des hommes pour l'élimination des violences envers les femmes	11 700 \$
Fédération des femmes du Québec	Campagne 2016 des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes	13 000 \$
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	Campagne de sensibilisation à la violence conjugale	9 300 \$
Groupe Femmes, Politique et Démocratie	Accroître l'intérêt des femmes pour la vie politique	200 000 \$

Y des femmes de Montréal	Connais-tu LA limite?	9 955 \$
Regroupement des intervenants en matière d'agression sexuelle	9 <sup>e</sup> Congrès international francophone sur l'agression sexuelle	2 000 \$
Centre Cyber-aide	EN TANT QUE	40 000 \$
Université de Montréal	Sans oui, c'est non!	34 300 \$
Administration régionale Baie-James	Projets d'initiatives visant à favoriser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire du Nord-du-Québec, secteur Jamésie	56 000 \$
Gouvernement de la Nation Crie	Projets d'initiatives visant à favoriser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire du Nord-du-Québec, secteur cri	35 000 \$
Administration régionale Kativik	Projets d'initiatives visant à favoriser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire du Nord-du-Québec, secteur Kativik	85 000 \$
Université de Sherbrooke - Chaire de recherche pour les femmes en sciences et en génie	Outils pour les femmes ayant choisi d'étudier et de travailler dans les domaines des sciences et du génie : Traduction et création de formations sur la Diversité, l'Équité et le Leadership	25 000 \$
Centre Émersion	Accroître la présence des femmes dans les métiers de la construction dans la région de la Côte-Nord	100 000 \$
Jeunes explorateurs d'un jour	Valorisation de la mixité en emploi	25 000 \$
Academos	Promouvoir les carrières atypiques généralement associées au sexe opposé pour les jeunes à travers le réseau social de l'orientation	35 670 \$
Réseau des femmes d'affaires du Québec	Développement économique féminin	5 000 \$
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail	Projet d'étude pour évaluer la faisabilité de la mise en place d'un service indépendant d'information, de formation et d'accompagnement juridique en équité salariale pour les travailleuses non syndiquées	23 200 \$
Fédération québécoise des municipalités	Plan d'action 2016-2017 du Comité Femmes et gouvernance municipale	80 000 \$
Union des municipalités du Québec	Plan d'action 2016-2017 du Comité Femmes et gouvernance municipale locale	80 000 \$
Réseau Technoscience	Bourse Irma-LeVasseur	1 000 \$

- P. 156 CONCERNANT LE PROGRAMME « À ÉGALITÉ POUR DÉCIDER » POUR LES ANNÉES 2015-2016 ET 2016-2017, INDIQUER :
- A. LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION;
  - B. LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES;
  - C. LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ;
  - D. FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS POUR CHAQUE PROGRAMME.
- 

**Volet 2 « Participation des femmes au pouvoir – À égalité pour décider » de l'appel de projets 2016-2017**

En 2016-2017, dans le Volet 2 « Participation des femmes au pouvoir – À égalité pour décider » de l'appel de projets, 14 projets annuels ont été retenus et ont reçu une subvention pour une période d'un an. Les projets sont présentés dans l'annexe 1.

Les critères d'évaluation des projets sont la pertinence, les retombées prévues, les coûts de réalisation et la qualité ainsi que la crédibilité de l'organisme responsable.

<b>14 PROJETS RETENUS DANS LE CADRE DU VOLET 2 « PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR – À ÉGALITÉ POUR DÉCIDER » DE L'APPEL DE PROJETS 2016-2017</b>		
<b>ORGANISME PORTEUR</b>	<b>TITRE DU PROJET</b>	<b>MONTANT ACCORDÉ</b>
Maison des jeunes de Boischatel	Brisons les stéréotypes et célébrons les femmes au pouvoir	25 000 \$
Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent	Opération Élections 2017	28 014 \$
Récif-02	Programme de mentorat en politique municipale et initiation à la politique municipale	49 000 \$
Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale	Femme recherchée, pour faire une différence dans votre communauté	43 568 \$
YWCA de Québec	Jeunes, leaders, décisionnelles et paritaires	48 000 \$
Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale (P.E.P.I.N.E.S.)	Parce qu'on est en 2017	47 275 \$
Prévention CDN-NDG	Place aux filles	48 000 \$
Regroupement des femmes de la Côte-Nord	Mieux outillée pour s'investir en politique	13 987 \$
Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Élections municipales : Égale à égal	49 000 \$
Vision Femmes	Ensemble pour faire une différence	48 250 \$
Réseau des femmes élues de Lanaudière	« J'ai confiance, je me lance ! »	34 822 \$
Ville de Granby	Élaboration d'une politique municipale d'égalité	13 680 \$
Égale Action	Colloque leadership au féminin destiné aux entraîneurs féminins	4 400 \$
Fédération des agricultrices du Québec	Agricultrices et instances-développement d'outils et accompagnement	47 000 \$

P. 157 CONCERNANT LE PROGRAMME « ACCORDS AVEC LE RÉSEAU ET LES TABLES DE CONCERTATION EN MATIÈRE DE CONDITION FÉMININE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS EN RÉGION », POUR LES ANNÉES 2015-2016 ET 2016-2017, POUR CHAQUE TABLE AYANT REÇU UNE SUBVENTION DE 20 000 \$, INDIQUER LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION.

---

Le programme « Accords avec le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine pour le développement de partenariats en région » (Accords de partenariat) vise à soutenir les Tables de concertation régionales de groupes de femmes et le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec dans le développement de partenariats locaux et régionaux en vue de faire progresser l'égalité dans toutes les régions du Québec, et ce en complémentarité et en cohérence avec la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*.

Une subvention de 20 000 \$ a été versée à chacun des organismes suivants pour l'année 2016-2017 dans le cadre de ces ententes :

- Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent;
- Table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean (Récif-02);
- Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix);
- Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie;
- ConcertAction Femmes Estrie;
- Table des groupes de femmes de Montréal;
- Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR);
- Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Regroupement des femmes de la Côte-Nord;
- Comité condition féminine Baie-James;
- Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine;
- Réseau des groupes de femmes de Chaudière-Appalaches;
- Table de concertation de Laval en condition féminine;
- Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière;
- Réseau des femmes des Laurentides;
- Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie;
- Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec;
- Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec.

- P. 158 CONCERNANT LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES FINANCIÈRES :
- A) LISTE DES EFFECTIFS EN POSTE, VENTILÉ PAR GRANDES CATÉGORIES
  - B) BUDGET ALLOUÉ, VENTILÉ PAR GRANDES CATÉGORIES
  - C) LISTE DES AVIS REMIS AU GOUVERNEMENT
- 

Cette demande sera répondue par le Conseil du statut de la femme.

P. 159 SOMMES INVESTIES DANS LA SENSIBILISATION ET LA LUTTE AUX AGRESSIONS SEXUELLES POUR 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017, NOTAMMENT DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE, ET PRÉVISIONS POUR 2017-2018. BILAN DES ACTIONS POSÉES JUSQU'À MAINTENANT.

---

Veillez vous référer à la question 151.

P. 160 CONCERNANT LES CAVACS :

- A. VENTILATION RÉGIONALE ET INTERRÉGIONALE DU FINANCEMENT ALLOUÉ POUR LES ANNÉES 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017;
  - B. LISTE DE TOUS LES ORGANISMES QUI ONT ÉTÉ FINANCÉS EN INDIQUANT POUR CHACUN LE MONTANT REÇU ET LA NATURE DE LEURS ACTIVITÉS.
- 

Le financement des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) est sous la responsabilité du ministère de la Justice.

**P. 161 CONCERNANT LES CALACS :**

- A. VENTILATION RÉGIONALE ET INTERRÉGIONALE DU FINANCEMENT ALLOUÉ POUR LES ANNÉES 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017;
  - B. LISTE DE TOUS LES ORGANISMES QUI ONT ÉTÉ FINANCÉS EN INDIQUANT POUR CHACUN LE MONTANT REÇU ET LA NATURE DE LEURS ACTIVITÉS.
- 

Le financement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) est sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux.

P. 162 POUR CHAQUE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ACCEPTÉE CONCERNANT LA CONDITION FÉMININE EN 2015-2016 ET 2016-2017 :

- A. NOM DU DEMANDEUR ET/OU DU PROJET;
  - B. SECTEUR D'INTERVENTION;
  - C. OBJECTIFS VISÉS PAR LA DEMANDE D'AIDE;
  - D. AIDE FINANCIÈRE OCTROYÉE.
- 

Veillez vous référer aux questions 151, 155, 156 et 157.